

ASSOCIATION SUISSE DES ASSURÉS
SECTION ROMANDIE À GENÈVE



ASSUAS

Défendre, conseiller,
représenter les assurés.

PLAQUETTE INSTITUTIONNELLE
ÉDITION 2026

Au service des assurés depuis 1992.

assuas-romandie.ch · Avenue Vibert 19–23 · CP 1911 · 1227 Carouge / GE

Document à destination des journalistes, partenaires institutionnels et autorités.

NOTRE MISSION

Un contrepois juridique indépendant pour les assurés romands.

L'Association suisse des assurés, section romande à Genève (« ASSUAS-romandie ») est une association à but non lucratif fondée à Genève le 14 mars 1992, conformément aux articles 60 et suivants du Code civil suisse. Apolitique et aconfessionnelle, elle poursuit un but d'utilité publique reconnu et défend exclusivement l'intérêt des personnes assurées.

Elle accompagne les personnes confrontées à un litige avec leur caisse-maladie, leur assurance-accidents (LAA), leur caisse de pension (LPP), l'office AI, l'AVS, le chômage ou tout autre assureur social ou privé. Depuis 2021, son champ d'intervention s'étend également au droit du travail et au droit des étrangers, fréquemment imbriqués avec les questions d'assurance.

Sa force : une équipe de juristes spécialisés, indépendante des compagnies d'assurance comme des partis politiques. L'ASSUAS représente ses membres devant les autorités administratives, les tribunaux cantonaux des assurances et le Tribunal fédéral. Elle est financée par les seules cotisations de ses membres et rend ses services principalement en faveur des personnes aux moyens financiers modestes.

CONSEILLER

Premier entretien d'orientation, analyse de dossier et conseil juridique pour chaque membre, à un tarif solidaire fixé selon la complexité de l'affaire et la situation du sociétaire.

DÉFENDRE

Représentation devant les caisses, les offices AI, les chambres des assurances sociales cantonales et le Tribunal fédéral. Recours, expertises contradictoires, négociations transactionnelles.

REPRÉSENTER

Prises de position publiques, auditions parlementaires et interventions médiatiques sur les réformes de la LAMal, de la LAA, de l'AI et de la LPP — au nom des assurés.

HISTOIRE

Trente-trois ans au plus près des assurés romands.

À l'aube des années 1990, face à la complexification du droit des assurances sociales et à la multiplication des refus de prestations, un collectif de juristes, médecins et travailleurs sociaux genevois fonde l'ASSUAS : une structure indépendante et solidaire, vouée à l'accompagnement juridique des assurés démunis.

1992**Fondation à Genève**

Acte fondateur signé le 14 mars 1992. L'association se constitue comme apolitique, aconfessionnelle et autofinancée par les cotisations de ses membres.

1998**Reconnaissance d'utilité publique**

L'ASSUAS est reconnue pour son rôle d'intérêt général et signe ses premières conventions de partenariat avec les services sociaux genevois.

2005**Extension romande**

Ouverture de permanences et de consultations dans les cantons de Vaud, Fribourg, Neuchâtel, Valais et Jura.

2014**Cap des 10 000 dossiers**

Plus de dix mille dossiers traités depuis la fondation, dont une majorité en assurance-invalidité, LAMal et accidents.

2021**Droit du travail & des étrangers**

L'ASSUAS étend son champ d'intervention aux litiges du travail et aux questions liées au statut des étrangers.

2024**Nouveaux statuts & présidence**

Adoption de nouveaux statuts à Carouge le 27 juin 2024. Maître Romain Jordan est élu président de l'association.

2025**Plateforme numérique**

Lancement de l'espace membre, de la newsletter thématique et de la base de jurisprudence en ligne.

COMITÉ & GOUVERNANCE

Une gouvernance de juristes, ancrée dans le terrain.

Le comité est composé de cinq à onze membres bénévoles, élus par l'assemblée générale pour un mandat de deux ans renouvelable. Il réunit avocats, juges suppléants, parlementaire fédéral et cadres associatifs, garantissant une expertise pluridisciplinaire au service exclusif des assurés.

Maître Romain Jordan

PRÉSIDENT

Avocat associé chez Merkt & Associés, juge suppléant à la Cour de justice de Genève. Spécialiste du contentieux administratif et des droits fondamentaux. Préside l'ASSUAS depuis 2024.

Maître Michael Rudermann

VICE-PRÉSIDENT

Avocat associé chez Casus Belli Avocats, juge assesseur à la Chambre des prud'hommes et à la Chambre des assurances sociales de la Cour de justice.

Maître Pierre-Bernard Petitat

SECRÉTAIRE

Avocat au Barreau de Genève depuis 1981, juge assesseur. Apporte au comité une expérience approfondie de la procédure et des juridictions genevoises.

Thomas Bläsi

MEMBRE DU COMITÉ

Pharmacien et Conseiller national (UDC/GE). Apporte une lecture politique et sanitaire des enjeux des assurés.

M. Jean-Paul Derouette

TRÉSORIER & SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Docteur ès sciences en biosciences. Garantit l'indépendance financière et le bon fonctionnement administratif de l'association. Assure également les relations avec la presse.

Parlons-en.

Pour toute demande d'interview, de fact-checking ou d'accès à nos juristes experts, le service presse de l'ASSUAS vous répond sous 24 heures ouvrées.

Maître Romain Jordan

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION
PORTE-PAROLE

+41 22 809 55 99

info@assuas-romandie.ch

M. Jean-Paul Derouette

TRÉSORIER &
SECÉTAIRE GÉNÉRAL

+41 22 301 00 31

info@assuas-romandie.ch

SIÈGE

Avenue Vibert 19–23
Case postale 1911
1227 Carouge / GE
Suisse

assuas-romandie.ch